



**SYVICOL**

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises

REÇU LE 30 AVR. 2026

Aux membres du comité du SYVICOL

## Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

**lundi le 18 mai 2026 à 12h00 au siège du syndicat.**

### Ordre du jour :

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Projet de loi n°8686 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse
3. Projet de règlement grand-ducal portant modification : 1° du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services d'éducation et d'accueil pour enfants ; 2° du règlement grand-ducal du 19 octobre 2018 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de mini-crèches
4. Projet de loi sur les médias et portant organisation de l'Autorité luxembourgeoise indépendante des médias et portant mise en œuvre du : 1° Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) ; et du 2° Règlement (UE) 2024/900 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique ; et portant modification de : 1° la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques ; et 2° la loi modifiée du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias ; et 3° la loi du 27 août 2013 modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques en vue de la création de l'établissement public « Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel » et modifiant 1) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État et 2) la loi du 20 avril 2009 relative à l'accès aux représentations cinématographiques publiques.
5. Projet de loi n°8725 relative au régime d'aides pour l'acquisition de véhicules routiers à zéro émission de CO2
6. Projet de loi n°8720 portant exécution du règlement (UE) 2024/1787 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 concernant la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie et modifiant le règlement (UE) 2019/942
7. Projet de loi n°8724 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur



8. Projet de règlement grand-ducal abrogeant : 1° le règlement grand-ducal modifié du 30 mai 2005 portant application de la directive 2004/107/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 concernant l'arsenic, le cadmium, le mercure, le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant ; 2° le règlement grand-ducal modifié du 29 avril 2011 portant application de la directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe
9. Projet de règlement grand-ducal établissant les zones aux fins de l'évaluation et de la gestion de la qualité de l'air
10. Projet de loi n°8723 portant modification 1. de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes et 2. de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988
11. Rapport sur les activités du bureau
12. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 30 avril 2026  
Pour le bureau du SYVICOL,

La secrétaire,  
Elisabeth Becker

Le président,  
Emile Eicher